



# SSP ENSEIGNEMENT

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

## GYMNASES VAUDOIS : ON N'EST PAS DES SARDINES !

SEPTEMBRE 2020

**L'**acceptation en votation d'un nouveau gymnase à Echallens par sa population ne doit pas faire oublier que la situation reste extrêmement critique en matière de locaux. Le SSP-Enseignement tire, une fois encore, la sonnette d'alarme et dit stop aux classes surchargées.

**50% DES CLASSES DE 1ÈRE ANNÉE AVEC 24 ÉLÈVES OU PLUS.** Les effectifs de classe atteignant 24, 25, 26, 27 voire 28 élèves sont fréquents, quasiment chaque année, et ce depuis dix ans au moins. La proportion de classes qui dépasse les 24 élèves réglementaires a souvent atteint un tiers, elle a même pu dépasser les 50% dans des classes de l'Ecole de culture générale. Cette année, si l'ouverture in extremis d'Etoy a permis d'éviter des classes à 30 (!!!), la situation n'est pas pour autant réjouissante. D'après l'enquête du SSP-Enseignement, au moment de cette rentrée, environ 50% des classes de 1ère année accueillait 24 élèves ou plus. Par ailleurs, les classes avec moins

de 20 élèves sont devenues très rares en 1ère année, elles sont aussi de plus en plus rares pour les années suivantes.

### UNE HAUSSE DÉMOGRAPHIQUE ET UNE DÉMOCRATISATION PARTIELLE.

Ces effectifs élevés sont la conséquence d'une augmentation constante de la population gymnasiale depuis plusieurs décennies (+ 24% (2450 élèves) depuis 2012 selon le Conseil d'Etat vaudois) et d'une pénurie de locaux pour l'accueillir. L'accroissement démographique de la tranche d'âge des 15 à 19 ans, qui a atteint 4,3% ces dix dernières années (la prévision pour les 10 prochaines est de 7% !), a joué un rôle majeur dans cette augmentation. Par ailleurs, proportionnellement, davantage d'élèves fréquentent aujourd'hui le gymnase (toutes filières confondues); en 2020, 37% des jeunes en formation commencent leur formation dans un gymnase, selon les chiffres du DFJC. Certes, toutes et tous n'iront pas jusqu'au bout; nous pouvons l'affirmer au vu du taux d'échec élevé

(entre 20 et 30 % en 1ère année), qui peut aussi se solder par un départ, dans les différentes filières.

Des chiffres et constats qui démentent fortement l'idée – encore répandue – que nous nous dirigerions vers un système similaire à celui du « bac pour toutes et tous ». Le taux de maturité se situe depuis plusieurs années aux alentours de 25% dans le canton de Vaud. Ce taux montre, au contraire, que la démocratisation des études, qui permettrait d'offrir les mêmes chances d'accès à toutes et tous (gymnase ou écoles professionnelles) reste très partielle. Une démocratisation la plus large possible reste une revendication du SSP.

### SUREFFECTIFS : LES PLUS FRAGILES PAIENT.

C'est donc dans des classes souvent en sureffectif que les élèves commencent leur gymnase et que les enseignant-e-s travaillent. Les conséquences sont importantes pour les un-e-s et les autres.

Tout d'abord, un nombre élevé



d'élèves dans une classe aura un effet significatif sur l'encadrement pédagogique. Il devient notamment beaucoup plus difficile pour l'enseignant-e d'observer voire dépister les élèves en difficulté et donc a fortiori de leur apporter du soutien ou des conseils. Par ailleurs, plus d'élèves signifie aussi moins de temps à disposition de l'enseignant-e pour chacun-e (donner la possibilité de s'exprimer, de poser une question, de recevoir des corrections etc.).

Quant aux conditions de travail des enseignant-e-s, elles sont clairement rendues plus pénibles, en particulier pour les corrections induites par le nombre d'élèves (corrections de textes longs tels que dissertations, textes littéraires ou rapports dans les branches expérimentales, etc.). Si toutes et tous les enseignant-e-s poursuivent ce type de travaux avec leurs élèves, parfois au prix de leur santé, elles-ils n'ont parfois pas d'autre choix que d'en réduire le nombre et ainsi les possibilités pour chaque élève de s'exercer et de progresser. Au final, le constat est clair: la hausse des effectifs se fait aux dépens des conditions de travail voire de la santé des enseignant-e-s et au détriment des élèves, en particulier de celles et ceux qui connaissent des difficultés. Une nouvelle fois, lorsque nos autorités politiques rechignent à investir pour la formation et ont une courte vue, ce sont les plus fragiles qui en paient le prix.

**DES CONSTRUCTIONS AVEC UN (OU DEUX) TEMPS DE RETARD...** Pour faire face à la forte croissance démographique du canton, le Conseil d'Etat avait défini une politique de planification de la construction des gymnases dans le « rapport Yersin » de 2012. Ce document démontre avec le recul une politique catastrophique et un manque d'investissements chronique en la matière.

En 2012, la construction de 4 établissements avait en effet été prévue jusqu'en 2025 : Renens en 2017, Aigle en 2020, Echallens en 2023 et Rolle en 2026. Si le Gymnase de Renens a bel et bien ouvert ses portes en catastrophe en 2016, les ouvertures des établissements à Aigle et Echallens ne sont aujourd'hui prévues que pour 2025, alors que le Gymnase de la Côte est toujours théoriquement planifié, mais sans date de réalisation et sans lieu attribué... Ces multiples retards sont d'autant plus inexplicables que les prévisions démographiques du « rapport Yersin » n'ont cessé d'être dépassées ces dernières années : à la rentrée 2020, l'écart se monte à plus de 2000 élèves entre les prévisions de 2012 et les chiffres effectifs. La crise du Covid-19 a donc bon dos pour expliquer les problèmes actuels d'enclassement. Les quelques centaines de jeunes qui se sont rabattu-e-s sur le gymnase à la rentrée 2020, faute d'avoir une place d'apprentissage, ne sont qu'une goutte d'eau, certes imprévisible. Les besoins en constructions sont en réalité structurels et connus depuis bien longtemps, mais (à peu près) rien n'a été entrepris pour répondre au défi posé par la croissance démographique. Si « gouverner, c'est prévoir », nos autorités sont de bien piètres politicien-ne-s.

### **...AUX GRAVES CONSÉQUENCES,**

Si le manque d'investissements permet de répondre aux impératifs des politiques budgétaires d'austérité néolibérale, il ne fait pas disparaître, comme par magie, les élèves

désireux-ses de poursuivre leur scolarité au gymnase. Pour leur trouver une place, le DFJC et la DGIP (Direction générale des immeubles et du patrimoine) sont donc forcés de bricoler au jour le jour, avec des effets désastreux sur les conditions d'études des élèves, les conditions de travail des salarié-e-s et même – effet boomerang peut-être inattendu – sur les finances publiques.

Une première solution consiste en la construction d'extensions sur des sites existants. Les deux prochaines concernent le Gymnase intercantonal de la Broye et le Gymnase de Burier prévues pour 2021 et qui créeront des gymnases « mammouth » : 2100 élèves pour Burier, un triste record même si ce ne serait « que » pour 6 années, le projet étant encore présenté comme transitoire. Or, ces gros établissements sont clairement inadaptés : comment assurer sérieusement la qualité de vie, de travail et d'études, éviter la surcharge des infrastructures ou lutter contre l'absentéisme des élèves dans un « gigagymnase » ? Le Conseil d'Etat l'explique lui-même dans le « rapport Yersin » : « L'augmentation du nombre d'élèves sur un seul site conduit à l'émergence de problèmes de gestion dont la complexité peut se développer de manière exponentielle. » Le Conseil d'Etat recommandait alors lui-même la construction d'un « établissement de taille moyenne prévu pour environ 800 élèves », recommandation que le SSP soutient. Aujourd'hui, tout en fixant un seuil maximal plus élevé, le Directeur général de la DGEP, Lionel Eperon, reconnaît dans Le Courrier (9.9.2020) l'importance d'une limite : « La taille humaine acceptable pour un gymnase est de 1200 élèves. C'est ce que nous visons. » Entre les vœux pieux de nos autorités et la réalité du quotidien des élèves et des enseignant-e-s dans des gymnases dépassant allégrement les 1500 élèves, il y a un grand écart difficilement compréhensible.

### **DES BÂTIMENTS EN PIERRE AU 20E SIÈCLE, DES PORTAKABINS PROVISOIRES AU 21E ?**

Les locations offrent une solution alternative aux constructions, mais soulèvent un autre problème. Même si les chiffres officiels ne sont pas connus, les locations pour le nouveau Gymnase d'Etoy ouvert cette année et pour le Gymnase de Bussigny, qui verra le jour l'an prochain, coûtent vraisemblablement très cher, ce qui décourage régulièrement les responsables politiques à concrétiser ce genre de projet.

Enfin, lorsque les crédits sont finalement débloqués, les constructions sont menées en catastrophe. La construction du gymnase de Renens, réalisée dans l'urgence pour répondre au besoin de places, a posé notamment de graves problèmes de sécurité dans les laboratoires de sciences expérimentales. A Etoy, les enseignant-e-s ont été engagé-e-s dans l'urgence, sur la base d'une procédure d'engagement expéditive, sans aucune autre perspective que celle de cette année scolaire. Quant aux pavillons de type « portakabin » qui sont installés, soit disant de façon provisoire, ils n'offrent que rarement de bonnes conditions d'étude et de travail (chaleur en été, absence d'arrivée d'eau et de toilettes, etc.).

### **L'URGENCE DE RÉPONSES EXCEPTIONNELLES À LA HAUTEUR DU DÉFI.**

Le SSP n'a eu de cesse depuis dix ans de pointer le manque de vision et d'anticipation du Conseil d'Etat dans



la planification de la construction d'établissements, alors même que le canton connaissait plus d'une décennie de résultats financiers bénéficiaires et que des cadeaux fiscaux ont été octroyés par la réforme de la fiscalité des entreprises. Un canton ne devrait pas renoncer à des investissements pour l'école publique. Or, en comparaison intercantonale, Vaud est l'un de ceux qui accordent le moins de moyens à la formation postobligatoire. Entre des élèves coincé-e-s comme des sardines et des enseignant-e-s pressé-e-s comme des citrons, c'est surtout le « gain en

productivité » et les économies de l'Etat qui s'améliorent.... Malgré les effets d'annonces des autorités scolaires à la rentrée, force est de constater que les problèmes de sureffectifs et de manque de locaux demeurent et doivent être rapidement corrigés. Elèves, parents et enseignant-e-s sont en droit d'attendre des autorités des réponses exceptionnelles à la hauteur du défi posé. Et ce n'est pas demain, mais dès aujourd'hui que les moyens doivent être donnés.

## REVENDEICATIONS DU SSP-ENSEIGNEMENT

### 1. DES INVESTISSEMENTS URGENTS POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Selon le Conseil d'Etat, les projections à moyen terme des effectifs dans les gymnases démontrent qu'entre 80 et 90 classes supplémentaires seront nécessaires d'ici la rentrée d'août 2025 (pour le scénario d'un gymnase en trois ans). Ces projections doivent être revues à la hausse afin de respecter les normes réglementaires aux sujets des effectifs et notamment, au minimum, le respect absolu de la règle de 24 élèves par classe en 1ère année et en options complémentaires en 3ème année et de 26 dans les autres classes.

L'ouverture de classes doit se faire dans tout le canton – en périphérie, mais aussi dans le « Grand Lausanne » – pour éviter des « mégagymnases » et des déplacements trop importants des élèves. Ce qui répond aussi bien aux défis écologiques qu'à la nécessité, avec la crise sanitaire, de limiter les déplacements et le nombre de personnes dans un même espace. Nous demandons donc le maintien du gymnase d'Etoy, en sus de celui de Bussigny, au moins jusqu'à la construction d'un gymnase supplémentaire dans la même périphérie. Par ailleurs, une planification pour l'ensemble de la formation postobligatoire est nécessaire. En effet, seuls deux projets non gymnasiatiques (Payerne et réaffectation de Burier II en école professionnelle lors du transfert à Aigle) sont actuellement envisagés.

Ce plan d'investissements implique également l'engagement supplémentaire d'enseignant-e-s formé-e-s ainsi que l'engagement du personnel administratif et de nettoyage nécessaire au bon fonctionnement de ces classes/établissements. Par ailleurs, les conditions d'engagement du personnel dans les structures temporaires doivent être négociées en amont avec les organisations syndicales. Car si les structures sont temporaires, les engagements eux ne doivent pas servir de prétexte à l'employeur public pour augmenter le nombre de salarié-e-s précaires.

### 2. DES CLASSES À 20 ÉLÈVES : UNE GARANTIE POUR UN BON ENCADREMENT SCOLAIRE

Nous revendiquons, au-delà de mesures d'urgence, l'ouverture à moyen terme d'un nombre de classes suffisant pour des classes de 20 élèves maximum, afin de garantir un bon encadrement pour l'ensemble des élèves – et plus particulièrement les plus fragiles – et éviter un épuisement du corps enseignant. D'ici la réalisation de cet objectif, le SSP-Enseignement revendique le dédoublement de cours dans les classes dont l'effectif dépasse la norme de 24 élèves en 1ère année ou en cours d'options complémentaires en 3ème année et de 26 dans les autres classes/groupes.

### 3. PAS DE GYMNASSE AU "RABAIS" !

« [...] les portakabins pourraient être appelées à jouer un rôle important en termes de réponse aux besoins » : c'est en ces mots que la commission chargée d'examiner un crédit d'investissement pour financer les travaux d'augmentation des surfaces des gymnases vaudois présente les incertitudes de la planification en cours. Or, les solutions d'urgence ne sont pas la panacée... Face au risque de « pénurie objective » de locaux jusqu'en 2025, le SSP-Enseignement rappelle l'urgence de rechercher au plus vite et de mettre à disposition des locaux adaptés à l'enseignement respectant un certain nombre de garde-fous. En effet, les extensions des établissements existants ainsi que les nouvelles structures temporaires devraient respecter le défi d'un gymnase « à taille humaine », accessible facilement en transports publics et doté d'équipements de qualité sur place : aération et luminosité des salles ; bibliothèque, cafétéria et toilettes sur place ; infrastructures sportives (terrain de sport, piscine, etc.) ; aménagements pour la mobilité douce, etc. Le SSP continue à soutenir la conclusion du rapport Yersin, à savoir qu'un gymnase ne devrait pas dépasser 800 élèves. Il souligne aussi la nécessité d'inclure les acteurs-actrices de l'enseignement (les principaux-ales concerné-e-s) dans la réalisation des projets de nouvelles constructions mais aussi la population du lieu afin de garantir au projet un maximum de chances d'être bien accueilli.

### 4. ANTICIPER DÈS MAINTENANT LE GYMNASSE EN 4 ANS !

Le passage de l'Ecole de maturité de 3 à 4 ans est une revendication défendue depuis plusieurs années par le SSP. L'alignement sur les autres cantons et la pression fédérale pour une réforme d'un gymnase en 4 ans laissent penser que cette évolution est inéluctable, dès 2023 pour ce qui est du canton de Vaud... Les problèmes du manque d'infrastructures ne vont donc que s'amplifier si un plan d'investissement n'est pas rapidement mis en œuvre.



## LA MOBILISATION DES ENSEIGNANT-E-S ET DES SYNDICATS FACE AUX SUREFFECTIFS DOIT CONTINUER !

Depuis dix ans, le SSP, lui, n'est pas resté les bras croisés devant la situation et n'a cessé de rappeler au DFJC les problèmes de sureffectifs. C'est ainsi qu'il mène, chaque année, une enquête auprès de ses membres dans les gymnases pour récolter les données sur les effectifs.

Suite à plusieurs interventions du SSP, et notamment une pétition sur cette question en 2011, l'ex- Cheffe du Département, Mme Lyon, avait instauré une rencontre annuelle avec le SSP, puis avec l'ensemble des syndicats, pour présenter, discuter et analyser les chiffres. Le rapport Yersin est ensuite arrivé.

Le SSP n'a jamais baissé la pression sur ce sujet, enchaînant les interventions sous toutes ses formes. Le maintien du Gymnase de Provence, alors prévu comme une solution temporaire, a été une revendication constante du SSP jusqu'à ce qu'il obtienne satisfaction. La séparation de l'ex-établissement du CEOL en deux gymnases (Renens et Provence) a également été une victoire remarquable des enseignant-e-s, grâce à un fort soutien du SSP.

Quant à l'agrandissement du (déjà) mégagymnase de Burier, il était prévu à la base comme deux établissements par

l'ancienne conseillère d'Etat, solution que le SSP revendiquait. Si son extension devait aboutir à offrir des conditions de travail et d'apprentissage supportables, ce sera d'abord grâce à la lutte et à l'investissement des enseignant-e-s de l'établissement soutenu-e-s dès le début par le SSP. L'engagement des enseignant-e-s sur cette question aura évité le naufrage d'un espace très mal conçu dont la liste des insuffisances initiales est trop longue à dresser ici.

**RETROUVEZ SUR NOTRE SITE TOUTES LES INFORMATIONS, LES PRISES DE POSITION ET LES LUTTES DU SSP-ENSEIGNEMENT SUR LA QUESTION DES EFFECTIFS DES CLASSES ET LES CONSTRUCTIONS:**

**[HTTPS://VAUD.SSP-VPOD.CH/GYMNASES-SUREFFECTIFSETCONSTRUCTIONS](https://vaud.ssp-vpod.ch/gymnases-sureffectifsetconstructions)**

[VAUD@SSP-VPOD.CH](mailto:VAUD@SSP-VPOD.CH)

[HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH](http://vaud.ssp-vpod.ch)

FACEBOOK: SYNDICAT SSP VAUD

### INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les enseignant-e-s du canton de Vaud, sans distinction de statut, du CIN, de l'école obligatoire et du postobligatoire. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-ENSEIGNEMENT

JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-ENSEIGNEMENT

Nom

Prénom

Rue et n°

Localité

Téléphone

Lieu de travail

À renvoyer à: SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à [vaud@ssp-vpod.ch](mailto:vaud@ssp-vpod.ch)

### RÉDACTION

RéGym (Réseau des enseignant-e-s de gymnase du SSP)

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

AVENUE RUCHONNET 45

CASE POSTALE 1324

1001 LAUSANNE

T 021 341 04 10 / F 021 341 04 19

[VAUD@SSP-VPOD.CH](mailto:VAUD@SSP-VPOD.CH)

Pour plus d'informations sur nos activités, consulter les anciennes lettres d'informations et trouver les prises de position du SSP :

**[HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH](http://vaud.ssp-vpod.ch)**

**FACEBOOK: SYNDICAT SSP VAUD**